

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 626 portant nomination d'un ordonnateur délégué

n° 626

Ministère  
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication  
11 juillet 1968

Numéro JO  
n° 13 du 10/07/1968

Date du numéro  
10 juillet 1968

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— M: Soulie Marcel, ingénieur des Travaux météorologiques du corps autonome de 1<sup>er</sup> classé est nommé, pour compter du 15 juillet 1968, ordonnateur-délégué des dépenses et recettes du budget de l'Etat relevant : 1° Du Ministère de l'Equipement (dépenses de personnel du Service de l'infrastructure) ; 2° Du Secrétariat général à l'Aviation civile (dépenses de personnel et du matériel) ; 3° Du Ministère des Armées, Section Air (Service constructeur de l'Armée de l'Air).

#### Art. 2

— La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

**Pour le Haut-Commissaire et par délégation :Le Haut-Commissaire adjoint, Jean-Maurice COMTE.**